

CYCLEVIA PUBLIE UNE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE SUR LE GISEMENT D'HUILE USAGÉE EN FRANCE

Rueil-Malmaison, le 4 juin 2026

Cyclevia, l'éco-organisme de la filière des huiles et lubrifiants, dévoile les résultats de son étude d'évaluation du gisement d'huile usagée en France. Réalisée avec le cabinet In Extenso Innovation Croissance, cette étude actualise celle de l'ADEME menée vingt ans plus tôt. En intégrant l'évolution des usages, des formulations et des équipements au cours des deux dernières décennies, elle constitue une nouvelle référence technique pour l'ensemble de la filière.

Une étude structurante

Menée entre novembre 2024 et septembre 2025, l'étude répond aux obligations réglementaires des éco-organismes prévues par le Code de l'environnement¹. Elle actualise pour la première fois depuis 2004 les **coefficients d'émission** et **ratios techniques** utilisés pour estimer le gisement d'huile usagée collectable.

- **Le coefficient d'émission** : permet de tenir compte des pertes d'huile à l'usage, liées à la nature du produit et à son mode d'utilisation (consommation partielle, évaporation, combustion, adhérence mécanique, etc.) ;
- **Le ratio technique** : permet de tenir compte des pertes d'huile de fin de vie correspondant à l'huile encore présente dans les équipements ou produits non entièrement vidangés (véhicules hors d'usage, matériels réformés, etc.).

« L'huile présente une vraie spécificité : contrairement à d'autres produits, une partie des volumes mis sur le marché ne peut pas être retrouvée en fin de vie. Certaines huiles sont consommées pendant l'usage, évaporées ou encore perdues (maintenance, fuites...). L'étude consistait donc à évaluer précisément ces pertes afin de déterminer le volume d'huile usagée réellement collectable. » explique Latifa Braïda, chargée d'études techniques chez Cyclevia.

Pour réaliser cette étude, Cyclevia s'est appuyé à la fois sur la méthodologie historique de l'étude de 2004 ainsi que sur le cadrage méthodologique réalisé en 2024 par l'ADEME. Un important travail d'enquête et d'expertise métier a été mené sur chaque catégorie d'huile, en collaboration avec le cabinet In Extenso Innovation Croissance. L'étude couvre l'ensemble du territoire national, Outre-mer inclus, et intègre l'évolution des usages, des formulations de lubrifiants et des équipements de ces vingt dernières années.

¹ Article R. 541-175 du Code de l'environnement

Les résultats confirment la robustesse du modèle français

L'arrêté du 27 octobre 2021 a défini le cahier des charges de Cyclevia et a fixé des objectifs de collecte d'huile usagée à 55 % d'ici 2027. Les travaux menés montrent que le coefficient global d'huile usagée collectable **passse de 68 %² à 62 % aujourd'hui**. L'étude estime ainsi à près de 234 000 tonnes le volume d'huile usagée collectable en France (240 000 tonnes ont été collectées en 2024).

Ces résultats confirment à la fois la pertinence des estimations historiques et la bonne compréhension du fonctionnement de la filière française, tout en intégrant les évolutions technologiques et industrielles observées ces vingt dernières années.

*« Cette étude nous permet de disposer d'une photographie actualisée et robuste de la filière. Elle confirme que les précédentes estimations étaient globalement justes, tout en intégrant les évolutions technologiques, industrielles et les nouveaux usages apparus ces dernières années »,
déclare André Zaffiro, Directeur général de Cyclevia.*

Cyclevia dote la filière d'une nouvelle base de référence pour les années à venir

Au-delà de l'obligation réglementaire, cette étude constitue désormais un référentiel technique majeur pour les acteurs de la filière, les pouvoirs publics et les partenaires européens.

Les facteurs actualisés permettront une mise à jour régulière des estimations de gisement, de suivre les évolutions des différentes catégories d'huiles et pourront également alimenter une réflexion sur l'éventuelle révision des objectifs de collecte fixés pour la filière REP des huiles lubrifiantes ou industrielles.

Cyclevia prévoit une révision de ces coefficients tous les 5 ou 10 ans selon leur niveau de priorisation. Le rapport d'étude a été remis au ministère de la Transition écologique en décembre 2025, et sa qualité a été saluée par les autorités.

À PROPOS DE CYCLEVIA

Cyclevia est l'éco-organisme de la filière des huiles et lubrifiants. Société privée à but non lucratif, agréée par l'État et chargée d'une mission d'intérêt général, elle réunit plus de 450 adhérents, tous producteurs de lubrifiants, représentant 96% du marché. Cyclevia soutient partout en France la collecte et le traitement des huiles usagées, et favorise plus globalement le développement responsable de la filière, en encourageant l'éco-conception des produits et en sensibilisant professionnels et particuliers aux dangers du déchet et aux bonnes pratiques.

² Coefficient déterminé lors de la préfiguration de la REP en 2021 à partir de l'étude de l'ADEME de 2004.